

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie
Voit. de tourisme

Marque
PLYMOUTH

Désignation du type / Signe de reconnaiss.
P. 23 SPECIAL DE LUXE *)
Model 1952

Bordereau-type
N° 915

Moyens de reconnaissance du type Désign. "P 23" en préfixe du numéro de moteur *)
 N° de châssis frappé A gauche, à l'intérieur du montant de porte avant, sur plaquette du constr.
 N° de moteur frappé A gauche à l'avant du bloc-moteur, au-dessus de la dynamo
 Constructeur du châssis CHRYSLER Corporation, Plymouth Motor Division, DETROIT (Mich.) USA
 Constructeur du moteur CHRYSLER Corporation, Plymouth Motor Division, DETROIT (Mich.) USA

MOTEUR

Marque et type PLYMOUTH P 23
 Genre En ligne, s. latér.
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 6 Temps 4
 Alésage 82,549 mm.
 Course 111,12 mm.
 C.V.-Impôt 18,173
 Cylindrée totale 3'568 cm³
 C.V. frein 97
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique sur les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique, à serr. ext. sur arbre de cardan
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche - A vis et secteur
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. 32 en prise dir. 130 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur PLYMOUTH Motor Division
 Genre/Forme Limousine
 Nombre de portes 4
 Nombre de places ass. Total 5-6
 Avant 2-3 Milieu — Arrière 3
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	825 kg.	705 kg.	1'530 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	6.70 - 15		simples / doublets
Capacité de charge (par pneu 530 kg.)	1'060 kg.	1'060 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares : Marque HELIXA
- Feux de position 2, dans les phares
- Feux stop 2, combinés
- Indicateurs de direction : Syst. 4, climatiseurs
- Avertisseur 1, avert. électr. double
- 1) Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cullier
- 2) Eclairage du No de contr. 1, au centre couv. de coffre
- 3) Emplacement Art. = Combinés av. feux stop
- **) Dans feux de position orig. 3
- Essuie-glace 2, électrique

DIMENSIONS

Voie	avant	1'410	mm.
Voie	arrière	1'480	mm.
Largeur hors-tout	AV. 1'810 AR. 1'880	mm.	
Empatiement	3'010	mm.	
Longueur hors-tout	4'900	mm.	
Hauteur (non chargé)	1'670	mm.	
Garde au sol	210	mm.	
Porte à faux, arrière	—	mm.	
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	—	mm.	
Crochet de remorque (porte à faux)	—	mm.	
Diamètre de braguage ext. gauche	12,00	m.	
Diamètre de braguage ext. droite	12,00	m.	



Dim. Intérieures	
Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

- *) "SPECIAL DE LUXE" latéralement sur ailes avant Montage suisse effectué par Auto-Montage A.G. à Schinznach-Bad (AG)
- Même exécution, mais avec moteur de 14 CV. voir bordereau-type No. 916.
- ** Feux stop/Clém. art. : Combinés, avec ampoule à double filament ; s'allument alternativement.

- 1) Phares : Dispositifs avec ampoule Bilux à cullier montés par l'usine de montage.
- 2) Eclair. No. de contr. : Ne doit pas être vu de l'arrière (rayons blancs) - Fenêtre bombée doit être recouverte de façon à éliminer le dit rayon.
- 3) Climatiseurs avant : Doivent être munis d'une tige en Plexiglas de couleur orange.
- 4) Finition de capot : Arrondir la pointe et les arêtes avant.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 20. 5. 1952